



"Gérer les forêts périurbaines"

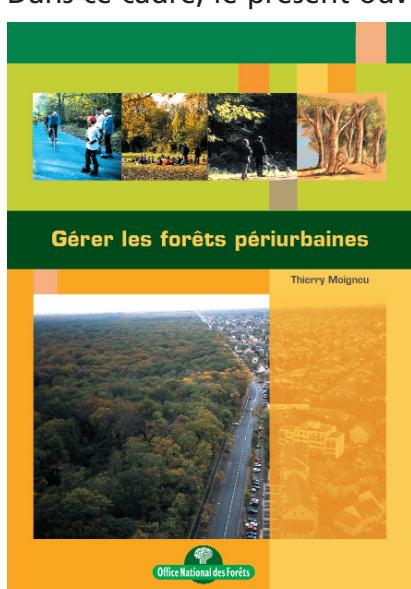
Il y a bientôt 50 ans, les forêts périurbaines prenaient leur dimension d'espaces de loisirs pour les citadins. Leur gestion devenait alors une branche nouvelle de la gestion forestière. Depuis, l'engouement du public pour la forêt n'a cessé de croître et les pratiques des usagers de se diversifier.

La gestion elle-même a évolué. Tout en étant multifonctionnelle, elle a des spécificités marquées : le besoin de comprendre les aspirations des usagers, la concertation avec les partenaires du territoire, et une gestion de paysages plus que de « simples » peuplements forestiers. Sur le terrain, la grande diversité des pratiques n'est pas toujours justifiée par la diversité des situations locales.

La littérature technique relative à la gestion des forêts périurbaines et à l'accueil du public en forêt est abondante. Mais un examen attentif l'apparente à une constellation d'éclairages ponctuels pas toujours cohérents entre eux ni toujours en harmonie avec des demandes de la société et des pratiques de gestion qui ont évolué.

D'autre part, il n'existe pas de publication globale récente, en langue française, sur ce sujet. Le projet « Urban Woods for People », a permis de réaliser un état de l'art en la matière.

Dans ce cadre, le présent ouvrage a pour objectif de faciliter une approche globale de la gestion des forêts périurbaines : replaçant la forêt dans son contexte territorial, soulignant l'importance de la concertation, de la compréhension des aspirations des usagers et proposant une démarche d'organisation de l'accueil.



Il a bénéficié de l'expérience des spécialistes français de cette discipline ainsi que de celle des partenaires suédois et des membres du réseau européen European Urban Forest Forum.

C'est un document de référence publié sous forme de livre mais aussi de CD Rom, pour en faciliter la diffusion aussi bien que la mise à jour ultérieure.

Il est destiné à tous ceux que la gestion des forêts périurbaines concerne : gestionnaires, élus, propriétaires, étudiants.

Il peut être obtenu sur demande à l'adresse : catherine.beaumont@onf.fr

